

Propositions des associations de protection de la nature

pour la sauvegarde des COLLINES SÈCHES



Biodiversité 2010
biodiversite-alsace.org

Février 2010

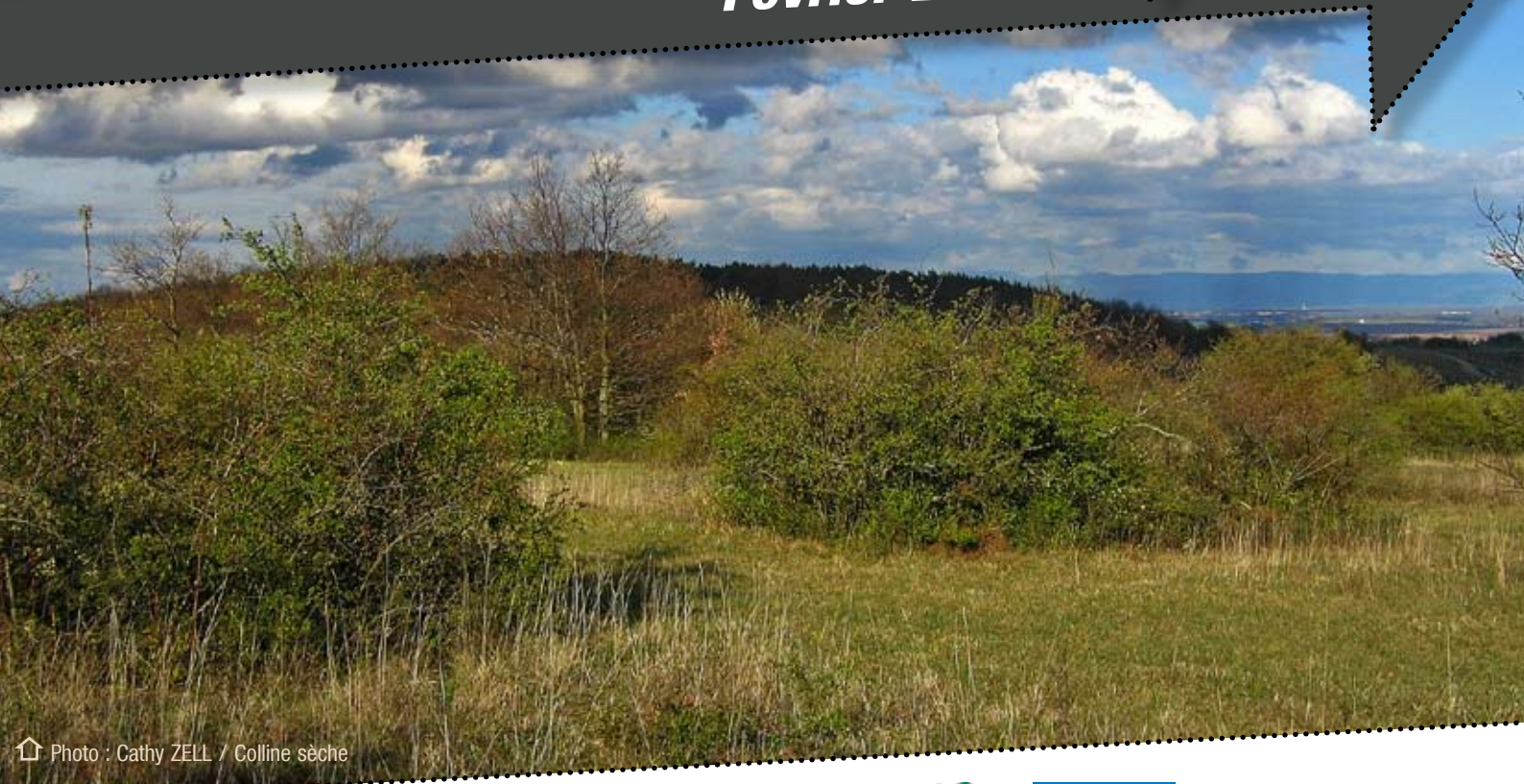


Photo : Cathy ZELL / Colline sèche



🏠 Photo : Cathy ZELL / Vignes et colline sèche

Sommaire

1. COLLINES SÈCHES	1
Autour de Rouffach :.....	4
Entre la Fecht et la Weiss :.....	4
Autour de Rosheim :.....	4
Autour de Molsheim :.....	4
Autour de Wasselonne :.....	4
A Bouxwiller :.....	4
S'avançant dans la plaine,.....	4
2. LES COLLINES SÈCHES	4
En 1999,	6
Avec le développement de l'urbanisation	6
C'est ainsi qu'au printemps 2001,.....	6
Le 28 mai 2003,.....	6
Alsace Nature a participé.....	6
Le constat actuel.....	6
3. LES COLLINES HAUT-RHINOISES	6
Dans les années 1990,.....	7
En 2000-2001,.....	7
Le 19 octobre 2002.....	7
En 2003.....	7
En 2004,	7
En novembre 2004	7
En 2006.....	7
Ainsi, le 6 avril 2009,.....	7
4. LES ACTIONS DE PROTECTION	8
PROPOSITIONS	11

1

LES COLLINES SÈCHES

Du Sud au Nord de l'Alsace, de Thann à Wissembourg, s'étirent sur le Piémont des Vosges les collines sèches. Elles constituent, avec les milieux alluviaux du Rhin, les Rieds et les Hautes Vosges, l'un des paysages et milieux naturels les plus emblématiques de la région, et représentent un intérêt naturaliste de niveau international.

D'un point de vue écologique, les collines les plus intéressantes sont :

Autour de Rouffach :

le Bollenberg, le Strangenberg, le Bickenberg, le Zinnkoepfle, remarquables pour leur flore de milieux secs et chauds (thermo-xérophile). Ce site est également remarquable par son étendue, environ une centaine d'hectares quasi d'un seul tenant.

Entre la Fecht et la Weiss :

le Letzenberg, le Florimont, le Mont de Sigolsheim, avec notamment les forêts de chêne pubescent,

Autour de Rosheim :

le Mont National, Bischenberg-Immerschenberg, le Mont de Rosenwiller,

Autour de Molsheim :

le Mont de Dorlisheim, le Mont de Molsheim, le Soulzberg, le Scharrachberg,

Autour de Wasselonne :

le Geierstein, le Wangenberg, le Goeftberg, le Ramelsberg

A Bouxwiller :

le Bastberg

S'avançant dans la plaine,

on peut encore citer, dans le Bas-Rhin, le Gloekelsberg et le Kochersberg.



Photo : Eric BRUNISSEN / Immerschenberg

Situées à une altitude comprise entre 200 m et 500 m, bien protégées par le massif vosgien, elles réunissent certaines conditions particulières (un substrat calcaire, des versants bien exposés et des activités agricoles traditionnelles qui ont permis de conserver l'ouverture des milieux) qui expliquent leur richesse écologique importante. Elles sont caractéristiques d'un cortège de plantes et d'animaux spécifiques, qui leur donne un air méditerranéen, et notamment des associations végétales que l'on nomme pelouses sèches.

Les pelouses sèches sont reconnues comme des espaces de très haute valeur écologique. Elles abritent un nombre remarquable d'espèces rares, menacées ou en voie de disparition. Parmi ces espèces, de nombreuses fleurs emblématiques sont présentes : de nombreuses espèces d'orchidées (une trentaine), plusieurs espèces menacées de gentianes, l'anémone pulsatille ou l'aster amelle.

Malgré leur intérêt écologique majeur, la dégradation et le morcellement de ces milieux fragiles sont constants depuis plusieurs décennies en raison de l'intensification et l'extension du vignoble, l'urbanisation et l'intensification de l'agriculture.

Depuis de nombreuses années, Alsace Nature, ses associations fédérées et ses partenaires ont pris conscience de la destruction de plus en plus méthodique des dernières reliques de pelouses sèches des collines sous-vosgiennes et ont agi pour la mise en place de mesures de protection réglementaires de ces milieux uniques, et menacés.

Diverses actions ont été menées de manières différentes dans les deux départements d'Alsace. Quelques dates importantes, à retenir dans l'histoire de la préservation des collines sèches d'Alsace:

2

LES COLLINES HAUT-RHINOISES



Photo : Nicolas BUHREL / Mante religieuse

Le caractère exceptionnel de ces milieux a été remarqué très tôt ; citons par exemple les botanistes Issler et Walter qui les ont décrits au début du 20^{ème} siècle. Les perspectives (et menaces) d'expansion économique des années 1950/1960 ont conduit les naturalistes de l'époque à engager dès que possible des mesures de protection. C'est ainsi qu'Alsace Nature (AFRPN) a obtenu dès les années 1960, d'une part la signature d'un arrêté préfectoral de protection de la flore remarquable des collines de Rouffach (Bollenberg, Strangenberg, Lutzberg et Zinnkoeple ; 11 décembre 1965), d'autre part a pu signer un bail de longue durée avec une partie des communes propriétaires des collines (Westhalten et Rouffach). Cette action a incontestablement contribué à préserver ces milieux de l'urbanisation et de la viticulture, et à les gérer de manière écologique par l'intermédiaire du CSA.

En 1999,

le bail n'a pas été reconduit par la commune de Westhalten en raison de la position d'Alsace Nature jugée trop offensive lors de la phase de désignation du site en Natura 2000.

Avec le développement de l'urbanisation

et de la viticulture la pression sur les pelouses sèches se fait en effet de plus en plus forte au risque de banaliser et de rudéraliser ces milieux très fragiles.

C'est ainsi qu'au printemps 2001,

Alsace Nature engage un recours contre l'autorisation de planter des vignes sur les collines retenues pour Natura

2000 et le gagne. Alsace Nature obtient alors la suspension par le Conseil d'état de l'arrêté du 6 février 2001 pris par le ministre de l'agriculture qui autorisait la plantation de vignes dans les pelouses sèches proposées comme site Natura 2000. Cette décision est fondamentale car elle reconnaît le devoir de l'État de garantir le bon état de conservation d'un site dès sa transmission à la Commission.

Cependant le jugement sur le fond rendu ensuite fin 2002 n'a pas malheureusement confirmé cette victoire pour les parcelles concernées.

Le 28 mai 2003,

Alsace Nature signe avec l'ensemble du Comité de Pilotage, un accord concernant le projet de périmètre Natura 2000 des collines sous vosgiennes représentant 472 hectares. Désormais le périmètre fixé et accepté par tous ne peut plus être remis en cause. Cet accord met ainsi un terme définitif au grignotage de ces milieux naturels et engage une nouvelle façon de gérer les sites des collines sous-vosgiennes du Haut-Rhin. Cet accord est accompagné par la promesse du monde viticole de mettre en place en périphérie des sites Natura 2000, une viticulture intégrée conforme aux directives générales « Tyflo » prenant plus en compte la préservation de la biodiversité.

Alsace Nature a participé

ensuite à l'élaboration du document d'objectifs (orientations, mesures et charte) des sites Natura 2000 des collines sous vosgiennes. Ce document d'objectif a été validé par le Comité de Pilotage en avril 2009 et l'arrêté préfectoral de mise en œuvre a été signé en mai 2009.

Le constat actuel

sur ce site des collines de Rouffach est que la gestion actuellement pratiquée sur les communes de Westhalten, Orschwihr et Soultzmatt par l'association Orchidées se traduit par des dégradations extrêmement dommageables à ces sites prestigieux et fragiles ; coupes intempestives, destruction d'habitats par des machines trop lourdes, pâturage ovin inadapté, manifestations et fréquentations incompatibles avec une protection durable... En août 2010, Alsace Nature a alerté le préfet sur cette situation par un courrier circonstancié. Affaire à suivre...



LES COLLINES BAS-RHINOISES

Les collines se font plus modestes en superficie. Leur intérêt naturaliste et paysager reste néanmoins considérable à l'échelle de la région et au-delà. Bien que connues de longue date des naturalistes, elles n'ont pas bénéficié des mêmes égards. C'est ainsi que, dans les années 1970/1980 une partie du Bischenberg et du Mont National a été livrée à la construction de lotissements, détruisant quasi-définitivement les qualités naturalistes et paysagères de ces sites. La promesse, faite à l'époque par les pouvoirs publics responsables de cette urbanisation, visant à mettre en œuvre une « compensation » sous forme de la protection du Goeffberg ne s'est jamais concrétisée...

Dans les années 1990,

le renouvellement du périmètre AOC va entraîner progressivement une intensification de la pression viticole. A cela s'ajoutent des projets d'urbanisation (Westhoffen), une intensification des pratiques d'exploitation sur certains sites, une déprise sur d'autres... En 1999, afin de tenter d'enrayer la disparition des pelouses sèches bas-rhinoises, et de les sortir de l'oubli naturaliste dans lequel elles étaient tombées, Alsace Nature engage une action globale sur 3 ans, soutenue par le Conseil Général du Bas-Rhin portant à la fois sur la sensibilisation du public et sur la définition d'objectifs et de moyens de protection et de restauration de ces milieux remarquables. La première phase de ce partenariat a consisté en un inventaire le plus exhaustif possible des communes concernées par des milieux de types pelouses sèches.

En 2000-2001,

dans le cadre du partenariat avec le Conseil Général du Bas-Rhin, un panel d'outils de sensibilisation a été réalisé (plaquette, affiche, diaporama, cahier, exposition) et leur diffusion a été effectuée envers le grand public et plus particulièrement en direction des élus locaux.

Le 19 octobre 2002

marque le départ de la campagne de préservation des collines sèches du Piémont des Vosges par l'inauguration du site Conservatoire des Sites Alsaciens de Soultz-les-Bains et le lancement de la Lettre des collines, feuille de liaison informant les élus et acteurs locaux des différentes actions en cours sur les collines.

En 2003

le partenariat avec le Conseil Général du Bas-Rhin a été reconduit pour 3 ans. Il avait pour objectif outre la poursuite de multiples actions de sensibilisation, l'élaboration d'une réflexion pilote qui a été engagée sur le canton de Rosheim. Une étude sur la restauration de corridors au sein du vignoble et des propositions de gestion des parcelles communales de l'Immerschenberg ont été réalisées.

En 2004,

dans le cadre du partenariat avec la ville d'Obernai, la phase active de travaux du plan de gestion des parcelles communales de l'Immerschenberg a été entreprise, avec réouverture de pelouses, plantations d'arbres, de haies...

En novembre 2004

s'est instauré un périmètre Espace Naturel Sensible sur le Bischenberg et, en suivant, plusieurs études techniques ont été réalisées afin de pouvoir appuyer au mieux la démarche et d'assurer une meilleure prise en compte de la biodiversité du site. En 2006 les premières acquisitions communales sur l'ENS du Bischenberg ont été proposées en location à des particuliers sous l'égide d'un cahier des charges strict incluant la meilleure prise en compte de la biodiversité du site

En 2006

un nouveau partenariat de 3 ans plus restreint que les années précédentes a été signé avec le Conseil Général 67 pour la poursuite de la sensibilisation vers le grand public et des acteurs ciblés. Les objectifs prioritaires sont de faciliter la mise en place des mesures accompagnatrices sur le périmètre ENS du Bischenberg, notamment au niveau des locataires et propriétaires des vergers familiaux et d'aider à l'instauration d'autres Espaces Naturels Sensibles sur d'autres sites remarquables du piémont Bas Rhinois.

Ainsi, le 6 avril 2009,

un périmètre d'ENS sur le Scharrarberg a été constitué ; la création d'un périmètre ENS est en cours sur le Jesselberg et devrait être signé courant 2010 (site déjà géré en partie par le Conservatoire des Sites Alsaciens) et un projet de création d'ENS est en discussion sur l'Altenberg.



LES ACTIONS DE PROTECTION

Alsace Nature et ses associations fédérées se félicitent des actions qui ont été réalisées et qui sont en cours pour la protection des collines du piémont et des pelouses sèches.

472 hectares de collines sèches sont classés en Natura 2000 dans le Haut-Rhin et 342 hectares de collines sont intégrés ou en cours d'intégration dans un Espace Naturel Sensible dans le Bas-Rhin.

De nombreuses parcelles sur les collines sont gérées par le Conservatoire des Sites Alsaciens sous différents types de partenariat aux fins de conserver et restaurer les qualité biologiques et esthétiques des pelouses sèches

Pourtant, il reste encore de nombreux milieux à préserver, de nombreux sites à découvrir et à protéger. En effet, si les grandes « bulles calcaires » du sud sont bien identifiées, les petites « bulles calcaires » du nord et de l'Alsace Bossue restent encore à être révélées et des efforts sont à fournir sur la mise en place de mesures de protection des milieux dans ces endroits.

D'ailleurs, si un nombre important d'actions ont été réalisées en faveur de la protection des pelouses sèches, très peu l'ont été en direction des milieux associés, comme :

- la forêt thermophile dominée par le Chêne pubescent dont le Bischenberg abrite le dernier ensemble encore typique de cette formation forestière dans le Bas-Rhin ;
- les vergers à haute tige extensifs âgés et leurs associations végétales qui forment un milieu remarquable en soi, caractérisés par un cortège avifaunistique et entomologique spécifique en Alsace ;
- ou les réseaux de haies et fruticées jouant un rôle important pour la faune des collines.

Ces milieux de plus en plus rares en Alsace, forment d'indispensables liens de vie entre les pelouses sèches et doivent bénéficier à ce titre d'une protection particulière. Certaines communes l'ont déjà compris et ont protégé ces milieux en les intégrant dans leur PLU en espaces boisés classés.

Néanmoins, la seule protection du patrimoine relictuel des collines sèches n'est plus suffisante aujourd'hui, la disparition progressive de ces milieux implique la mise en œuvre urgente d'une politique concertée et volontariste, de préservation, de valorisation et de renaturation des éléments paysagers caractéristiques des paysages collinéens.

Il est nécessaire d'homogénéiser cette politique entre le Haut-Rhin et le Bas-Rhin afin que l'ensemble des collines sèches alsaciennes trouve un statut de protection cohérent.



Photo : Marc KELLER / Orchis pourpre





PROPOSITIONS

Cette rapide présentation des principaux enjeux autour des collines sèches alsaciennes montre que si des réalisations concrètes en faveur de la protection de ces milieux remarquables sont à mettre au crédit des pouvoirs publics, elles le doivent pour beaucoup aux initiatives prises par le mouvement associatif regroupé au sein de la fédération Alsace Nature.

Cependant, les mesures actuelles sont encore insuffisantes et mériteraient d'être complétées.

Alsace Nature demande :

- La création d'une réserve Naturelle Régionale incluant l'ensemble des milieux naturels prestigieux des pelouses sèches ;
- Un effort de protection des milieux associés (forêt thermophile, vergers haute tige, haies, fruticées...) existants mais aussi la création ou restauration de corridors de biodiversité permettant la circulation des espèces végétales et animales entre les îlots sanctuaires ;
- La préservation de l'ensemble des sites des collines sèches d'Alsace dans un contexte de constitution d'une Trame Verte et Bleue afin de créer un corridor biologique entre ces sites à l'échelle locale, départementale et régionale ;
- Une gestion de conservation et de reconquête de ces milieux à travers un vrai partenariat équilibré entre les associations et les locaux ;
- Une gestion du vignoble autour des zones sanctuaires dans le sens d'une viticulture durable et respectueuse de la biodiversité, en généralisant par exemple le cahier des charges « tyflo » qui exclut l'usage de pesticides.
- La transmission à la Commission Européenne d'une liste complémentaire des pelouses sèches du Bas-Rhin à classer en Natura 2000.

Alsace Nature espère qu'en cette année de la biodiversité des mesures concrètes et ambitieuses seront prises en faveur des paysages et de la biodiversité emblématiques des collines sèches d'Alsace.

